



Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'agglomération toulousaine

Dossier de presse

Comité Syndical du 11 décembre 2024



Dossier de presse

Toulouse, le 11 décembre 2024

SOMMAIRE

- **Point d'étape des chantiers transports de l'agglomération toulousaine**
- **Nouvelle étape dans la préfiguration du Service Express Régional Métropolitain (SERM), projet labellisé par le ministre des transports**
- **Transition énergétique : développement du photovoltaïque sur le territoire de l'agglomération toulousaine**
- **Bus : évolution de l'itinéraire du Linéo 7**
- **Vélo : création d'une station V à Muret**
- **Actualités du réseau**
- **Investissements**



Dossier de presse

Toulouse, le 11 décembre 2024

▪ Point d'étape des grands chantiers transports de l'agglomération toulousaine

Les travaux de la Ligne C, de la Connexion Ligne B (CLB) et de la Ligne Aéroport se poursuivent. Ils prennent de l'ampleur avec, notamment, les creusements en cours par les tunneliers.

Le montant des investissements fléchés sur ces grands projets lors de ce CS s'élève à environ 317 M€.

- **Ligne C : 2024, l'année des tunneliers**

Après les tunneliers Clémence Isaure (CLB), Marguerite de Catellan, Marie-Thérèse de Villeneuve-Arifat, Jeanne Marvig, le tunnelier Berthe de Puybusque (Ligne C), le dernier tunnelier Lise Enjalbert sera dévoilé le 20 décembre prochain. Il creusera entre Ponts-Jumeaux et Blagnac, soit 4,2 km. Les 5 tunneliers creuseront en simultané les 22 km souterrains de la Ligne C et de sa Connexion avec la Ligne B. Leur avancée est visible sur <https://projetsmetro-tunnels-viaducs-tisseo.fr/>.

- **Ligne C : construction du garage atelier de Daturas**

Le 6 novembre 2024, la première pierre du futur garage atelier et du centre de maintenance Daturas de la Ligne C, situé dans le quartier Sept-Deniers, a été posée. Ce site est stratégique pour l'exploitation de la Ligne C, permettant de stocker et réaliser la maintenance de plus de 34 rames de métro.

- **Ligne C : la station « La Vache » est rebaptisée « La Vache Gare – Le Grand Marché »**

Les projets des noms des stations pour les grands projets de métro ont été validés lors du Comité Syndical du 28 juin 2023. Depuis, de nombreux avis ont pu être exprimés sur ces projets et Tisséo a établi une méthode de travail pour concerter l'ensemble des acteurs du territoire, dont les maires de quartier.

La station La Vache a fait l'objet de discussions pour ajouter à son nom une évocation au Marché d'Intérêt National (MIN), un équipement majeur du quartier et de l'agglomération toulousaine. En plus de jouer un rôle clé dans l'approvisionnement du commerce de proximité et de la restauration, c'est également un centre de formation pour les métiers de bouche et une pépinière d'entreprises pour les start'up occitanes.

- **Poursuite des travaux de la Ligne C, de la Connexion Ligne B et de la Ligne Aéroport : attribution de marchés et passation de conventions**

Les marchés concernent principalement les aménagements, le second œuvre et les courants forts / faibles ; pour un montant total d'un peu plus de 316 millions d'euros.

L'acquisition et l'occupation de foncier pour la Ligne C et la Ligne Aéroport constituent un montant d'environ 184 000 euros.



Dossier de presse

Toulouse, le 11 décembre 2024

▪ Nouvelle étape dans la préfiguration du Service Express Régional Métropolitain (SERM), projet labellisé par le ministre des transports

→ Approbation de la convention de financement et d'organisation de la mission confiée à la Société des Grands Projets (SGP)

Le 24 janvier 2024, lors des rencontres mobilités urbaines et territoires, la Région Occitanie, le Département de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole et Tisséo ont fait part de leur volonté d'élaborer un projet de SERM sur le territoire de l'aire urbaine toulousaine, dans une logique d'aménagement du territoire, de désenclavement, de décarbonation des mobilités, sur un territoire marqué par de forts enjeux démographiques, sociaux et environnementaux.

La convention définit les modalités de constitution du dossier de préfiguration par les partenaires (Etat, Région, Département, Tisséo Collectivités et Toulouse Métropole), accompagnés de la SGP, SNCF Réseau et Gares et Connexions. Ce dossier comporte 3 volets :

- définition d'un schéma d'ensemble des éléments constitutifs du SERM,
- préparation de son plan de financement
- élaboration d'un schéma de gouvernance des phases ultérieures.

La durée prévisionnelle de cette mission de préfiguration est de 6 mois.

Les activités de la Société des Grands Projets, SNCF Réseau et SNCF Gares et Connexions, représentent un coût forfaitaire de 535 K€. Ce montant est financé à 50 %, et à 12,5 % - soit 66 875 € - par les quatre autres partenaires (Région, Département, Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités).

Les études du SERM nourriront l'élaboration du plan de mobilité de Tisséo. Le projet du SERM a une dimension multimodale importante car il n'inclut pas uniquement le développement du ferroviaire mais également des pôles d'échanges multimodaux, des lignes de car express, du covoiturage ou encore des mobilités actives. La Ligne C – grâce à sa connexion à 5 gares, au réseau structurant et aux principales zones d'emploi – est une brique essentielle du SERM.



Dossier de presse

Toulouse, le 11 décembre 2024

▪ Transition énergétique : développement du photovoltaïque sur le territoire de l'agglomération toulousaine

Tisséo développe une stratégie globale de transition énergétique pour produire de l'énergie décarbonée et maîtriser ses coûts énergétiques. A ce titre, Tisséo poursuit sa démarche volontariste d'installation, sur son patrimoine, d'ombrières photovoltaïques. Cette démarche s'inscrit notamment dans la feuille de route du déploiement des pôles d'échanges multimodaux et parcs relais 2026-2030 sur le territoire de l'agglomération toulousaine.

A court terme, plusieurs projets sont identifiés :

- Sur le parking relais Oncopole-Lise Enjalbert, il est proposé de mettre en place une convention d'occupation du domaine public pour installer un parc photovoltaïque en ombrière sur – a minima – la moitié du parking.
- Sur les parkings des sites entreprises de Mesplé, Basso Cambo et du P+R Garossos, Tisséo Collectivités souhaite confier à Tisséo Voyageurs l'étude et les travaux d'installation de photovoltaïque. Le modèle retenu pour ces installations est l'autoconsommation individuelle. Il est également prévu d'étudier le raccordement d'une centrale photovoltaïque sur trois sites métro : Borderouge, Ramonville et Argoulets. La première mise en service est prévue pour le 2^{ème} semestre 2026.
- Les grands projets de métro intègrent des solutions d'énergie renouvelable, ce qui a permis à Tisséo Ingénierie de recevoir l'an dernier la certification Haute Qualité Environnementale pour la Ligne C (premier projet métro de France à recevoir cette certification). Plusieurs projets sont étudiés – dont l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'importante surface du toit du garage atelier Daturas – pour viser l'autoconsommation à 100 %.

Tisséo souhaite renforcer sa souveraineté énergétique grâce à l'autoconsommation. A terme, la part de production pourrait atteindre 10 % de nos besoins.

▪ Bus : évolution de l'itinéraire du Linéo 7

Le nouveau Linéo 7 reliera en septembre 2025 l'Université Paul Sabatier à Saint-Orens, via Malepère. Long de 11,6 km et doté de 31 arrêts, il répond aux objectifs de desserte de Saint-Orens en connexion avec le métro et la future Ligne C et à la création d'un maillon performant est-ouest. Il devrait transporter 7 000 voyageurs par jour.

Le programme du Linéo 7 a été approuvé au premier semestre 2024. Le comité de pilotage du projet, qui s'est tenu le 16 octobre dernier, a validé deux propositions d'adaptation :

- L'extension de la ligne vers le collège et la piscine de St-Orens pour desservir ces deux équipements publics et utiliser des infrastructures existantes. Cette proposition permet de ne pas minéraliser de surfaces supplémentaires.
- La révision des aménagements de voirie associée au projet.

L'offre Linéo est une brique essentielle du réseau structurant avec 120 000 validations par jour et une augmentation de la fréquentation supérieure à 10 % depuis le début de l'année.



Dossier de presse

Toulouse, le 11 décembre 2024

■ Vélo : création d'une station V à Muret

Tisséo Collectivités souhaite développer l'écomobilité et les mobilités actives sur son ressort territorial (114 communes) et poursuit sa démarche en soutenant la proposition du Muretain Agglo de mettre en place un équipement dédié au vélo (« Station V ») à Muret. Cet équipement aurait pour activités :

- Le conseil en mobilité
- La gestion, l'entretien et la mise en location d'une flotte de vélos
- La gestion d'un parking vélo sécurisé
- La promotion de la pratique cyclable en entreprise
- La vente de titres Tisséo

Il s'agirait du deuxième équipement de ce type en plus de celui de la Station V de Labège conçue par Tisséo Collectivités et le Sicoval, lancé en 2020.

La participation financière de Tisséo Collectivités s'élèverait à 66 900 € par an.

Cette démarche est en cours d'études sur l'ensemble du ressort territorial (114 communes).

■ Actualités du réseau

◆ 25 au 27 octobre 2024 : bilan de l'opéra urbain

Le réseau Tisséo s'adapte régulièrement pour accueillir les milliers de participants des grands événements qui ponctuent l'année : matchs, concerts, festivals, manifestations culturelles, etc. Plus de 1 000 agents de Tisséo ont accompagné les voyageurs dans le déplacement.

L'Opéra Urbain a permis de réaliser :

- plus de 430 000 validations
- la vente de 32 500 tickets événements

Suite à une enquête, 94 % des voyageurs se sont déclarés satisfaits de leurs déplacements en transports en commun.

◆ Décembre 2024 : bilan covoitéo, le service de covoiturage

Tisséo a lancé le 29 janvier 2024 sa solution de covoiturage, Covoitéo, opérée par Karos. Plus de 100 000 trajets ont été enregistrés, ce qui représente 1,2 millions de kilomètres évités. Environ 1 000 nouveaux inscrits par mois sont recensés.



Dossier de presse

Toulouse, le 11 décembre 2024

◆ 11 décembre 2024 : réajustement des éléments du Contrat de service public (CSP)

L'exploitation du réseau urbain est confiée par Tisséo Collectivités à Tisséo Voyageurs dans le cadre d'un Contrat de Service Public, qui a débuté le 1er avril 2023 pour une durée de six ans et neuf mois (2029).

Il vous est proposé la validation de l'avenant 2 au contrat portant sur les sujets suivants :

- Le déploiement de l'offre de transport et de mobilités à la suite de l'extension du ressort territorial de Tisséo Collectivités validée lors du Comité Syndical du 11 octobre 2023. La mise en oeuvre de cette nouvelle offre modifie certaines annexes du contrat afférentes aux objectifs de fréquentation et aux engagements financiers.
- La modification du calcul de la rémunération variable portant sur les engagements liés à la fraude à la suite de la fermeture de la ligne de tramway T2.
- La modification de l'annexe recensant l'ensemble des abris-bus exploités par Tisséo Voyageurs à la suite du transfert des abris dans la concession de Toulouse Métropole le 1er janvier 2024.

L'ajout d'une annexe appelée « Guide tarifaire » permettant d'avoir des informations sur les conditions d'obtention des tarifs réduits Tisséo.

◆ 11 décembre 2024 : Extension du service vélÔToulouse aux entreprises et aux administrations

Le service vélÔToulouse de location de vélos en libre-service relève de la compétence de Tisséo Collectivités en application des dispositions de l'article L. 1231-16 du code des transports.

Le service est lancé depuis le 30 août 2024 pour les usages personnels et est exploité par l'entreprise JCDecaux France.

Tisséo Collectivités souhaite développer une politique de déplacement responsable notamment dans le cadre de plans de mobilité et, à ce titre, favoriser la souscription d'abonnements vélÔToulouse par les employeurs.

L'offre proposée consiste à permettre aux entreprises et administrations d'accéder aux abonnements annuels « Essentiel » et « Confort » pour un usage collectif. Les administrations et les entreprises pourront souscrire des abonnements non nominatifs pour leurs collaborateurs pour un usage professionnel.

◆ Jusqu'au 16 février 2025 : Concertation Demain mobilités !

A la suite du Comité Syndical du 7 février 2024, il a été décidé d'entériner la révision du plan de déplacements urbains pour élaborer un plan de mobilité de la grande agglomération toulousaine (« Demain Mobilités ! »). Une phase de concertation du grand public est en cours jusqu'au 16 février 2025. Elle vise à informer le grand public sur la démarche, échanger sur l'état des lieux de la mobilité et les orientations à donner au plan de mobilité. Elle a également pour objectif de recueillir des contributions qui seront utiles pour élaborer les objectifs et les scénarios du plan après les élections de 2026.

Tisséo Collectivités a conçu un large éventail d'outils et d'espaces d'expression afin de recueillir les contributions du plus grand nombre.

- Le site internet (<https://www.demainmobilites.fr/>) sur lequel vous pouvez retrouver toutes les informations sur la concertation et télécharger un kit de participation ou un cahier d'acteur. A ce jour, plus de 21 000 visites ont eu lieu sur le site.



Dossier de presse

Toulouse, le 11 décembre 2024

- Des ateliers territoriaux :
 - o Le 11 décembre, à Montgiscard
 - o Le 14 janvier, à Toulouse (Salle Garonne)
 - o Le 23 janvier, à Colomiers (Salle Gascogne)
 - o Le 28 janvier, à Portet-sur-Garonne

- La réalisation de webinaires thématiques, en fin de journée. Ces webinaires portent sur différents sujets ciblés (intermodalité, mobilités actives, aménagement du territoire...). Le programme est disponible sur le site internet. Les prochains se tiendront :
 - o Lundi 16/12 - Les modes actifs : quelle place peuvent prendre la marche et le vélo dans nos mobilités quotidiennes ?
 - o Jeudi 9/01 - Quels transports collectifs pour quel territoire ?
 - o Mercredi 15/01 - Aménagement urbain et mobilité : à quoi devrait ressembler la ville de demain pour nous rendre moins dépendant de la voiture ?
 - o Jeudi 30/01 - Mobilité et environnement : comment réduire l'impact des transports sur la pollution atmosphérique, le climat, les ressources et la biodiversité ?
 - o Mardi 4/02 - Coût et financement des mobilités : des transports pour tous, mais qui paye quoi ?

A ce jour, près de 180 contributions ont été déposées.

A l'issue de la concertation, un bilan sera dressé par les garants de la Commission nationale du débat public (CNDP) qui nous accompagnent. Fin avril 2025, une délibération indiquera les suites à donner à la concertation.

◆ **20 décembre 2024** : Présentation du dernier tunnelier de la Ligne C, Lise Enjalbert, à la future station Ponts-Jumeaux.

◆ **31 décembre 2024** : le métro (lignes A et B) circulera toute la nuit de la Saint-Sylvestre.

◆ **5 février 2025** : prochain Comité Syndical de Tisséo Collectivités



Dossier de presse

Toulouse, le 11 décembre 2024

Investissements

Le montant d'investissements présenté à ce CS s'élève à environ 344 M€, avec notamment :

- Les projets Ligne C, Ligne Aéroport et Connexion Ligne B (CLB) pour un total d'environ 317 M€ :
 - o dont la passation de marchés et de conventions pour environ 316 M€
 - o dont l'acquisition ou l'occupation de foncier pour environ 184 000 €
 - o dont le versement d'indemnisations aux commerçants pour environ 707 000 €

- La gestion du patrimoine pour un peu plus de 27 M€.